

Revue de presse

Elus témoins



Saint-Mihiel

Déchets : les élus montrent l'exemple

Trier ses déchets, c'est bien ; les réduire, c'est mieux ! C'est sur cette thématique que les élus ont été informés de l'opération « élus témoins » qui se déroulera à partir de la rentrée. Ils seront ainsi amenés à prendre plus ample conscience du coût de la gestion des déchets sur le territoire de la Codecom du Sammiellois et de l'impact écologique qu'ils provoquent.

L'an passé, la Codecom a mené l'opération « Foyers témoins » qui consistait à sensibiliser les habitants aux gestes de réduction des déchets. Il s'agissait pour eux de connaître la quantité produite au sein du logis en pesant durant trois mois : les sacs d'ordures ménagères et de tri sélectif ainsi que le verre déposé dans les bornes mises à disposition sur



■ Des actions concrètes ont été mises en place pour devenir des citoyens modèles.

le territoire.

Ces trois mois se sont déroulés en deux phases : le premier mois, chaque foyer devait maintenir ses habitudes puis les deux suivants, chacun a dû choisir trois gestes de réduction des dé-

chets parmi une liste de gestes de prévention proposés : fabriquer son compost, mettre un autocollant stop-pub sur sa boîte aux lettres, économiser les piles... Ainsi, à l'issue des deux derniers

mois, l'ensemble des quinze foyers participants a réduit sa quantité de déchets de 30 %.

La Codecom invite les élus à devenir tout aussi exemplaires que ces foyers témoins en participant à cette

démarche et devenir citoyens modèles en matière de gestion des déchets sur la période de septembre à novembre inclus.

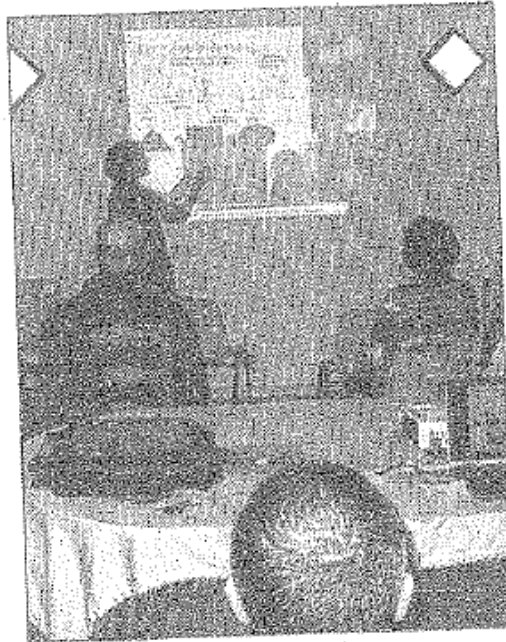
Cette réunion a été l'occasion de rappeler les diverses actions engagées par la Codecom : promotion des techniques de jardinage au naturel : compostage et paillage, vente de composteurs à tarif réduit, accompagnement à la création d'un réseau de guides composteurs, promotion du réemploi avec les Restos du Cœur, diffusion de l'autocollant stop-pub aux mairies, sensibilisation des scolaires, lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et au collège de Saint-Mihiel, communication régulière avec « Le Petit écho des déchets », utilisation de couches lavables...

Troyon

Visite de la station de lagunage

Mercredi 12 novembre, la communauté de communes du Sammiellois a souhaité informer sur la qualité de l'eau du robinet.

Cette action s'intègre parfaitement dans le Programme Local de Prévention des Déchets mené depuis 2012, qui vise à réduire la quantité de déchets produite et leur nocivité en favorisant des pratiques de jardinage au naturel. La codecom du Sammiellois a ainsi mis l'accent sur la quantité de bouteilles en plastique produite par un habitant : en moyenne, un habitant produit 6 kg de bouteilles en plastique sur une année, ce qui représente 54 tonnes pour l'ensemble du territoire intercommunal. Grâce à la collaboration de la commune de Troyon, Maxime Duhammel (Conseil



■ Emilie Bertrand, de l'Agence Régionale de la Santé.

Général de la Meuse) a pu expliquer le fonctionnement de l'installation aux 15 habitants et élus témoins (Mme Konne,

Maire de Rouvrois-sur-Meuse et Mme Assa, conseillère municipale) venus spécialement pour l'occasion. Suite à cette visite, Emilie Bertrand (Agence Régionale de la Santé) a pu expliquer les différentes opérations qui permettent de surveiller et de garantir que l'eau du robinet est propre à la consommation. Elle a aussi rappelé que l'eau du robinet est l'aliment le plus surveillé et qu'il bénéficie d'une attention toute particulière pour conclure sur le fait qu'il n'y a aucun obstacle à sa consommation grâce aux différents contrôles dont elle bénéficie. Vous pouvez d'ailleurs retrouver toutes les informations sur la qualité de l'eau du robinet de votre commune sur le site suivant : www.eaupotable.santé.gouv.fr

Saint-Mihiel

Les élus visitent les centres de déchets

En partenariat avec le conseil général de la Meuse, la Codecom du Sammiellois vient d'organiser, à l'intention des élus du territoire, des visites de plusieurs installations de traitement de déchets. Elles avaient deux objectifs : d'une part, sensibiliser au tri des déchets mais surtout à la réduction de leur production.

Les élus ont visité le centre d'enfouissement des déchets ménagers non dangereux de Pagny-sur-Meuse vers lequel sont envoyés les ordures ménagères de la Codecom du Sammiellois et les déchets issus de la benne tout-venant de la déchetterie intercommunale de Chauvencourt. La journée s'est ensuite poursuivie vers l'usine d'incinération des ordures ménagères de Tronville-en-Barrois.

Le centre de traitement des déchets Maxival de Villers-la-Montagne (54) a également ouvert ses portes aux



■ Le traitement des déchets n'a plus de secrets pour les élus.

élus. Cette installation traite 18.000 tonnes de déchets recyclables par an. Ils y ont découvert le traitement mécano-biologique de 45.000

tonnes de déchets ménagers par an dont 50 % sont valorisés en compost, comme le rapportait le responsable du centre.

La Codecom du Sammiellois proposait également, mardi 18 novembre, une visite de la plate-forme de compostage et de l'unité de

méthanisation de Seicheprey (54) avec la collaboration de l'entreprise CETV qui transforme les déchets verts (362 tonnes en 2013) de la déchetterie de Chauvencourt en compost. Nos ordures ménagères contiennent en moyenne 30 % de déchets compostables ou valorisables dans notre jardin par le biais du paillage.

D'ailleurs, les guides composteurs du Sammiellois organiseront prochainement des animations visant à informer des différentes manières de valoriser ses déchets organiques lors de la Semaine européenne de réduction des déchets, fin novembre.

📞 Informations et renseignements auprès de Lucie Redureau-Buchowski, ambassadrice du tri et prévention des déchets à la Codecom du Sammiellois. Tél. 03.29.89.06.07.

Saint-Mihiel

Réduction des déchets : les élus s'investissent

La Codecom du Sammiellois poursuit ses actions de sensibilisation afin de réduire qualitativement et quantitativement la production de déchets.

Après s'être montrés exemplaires l'an passé durant trois mois, de septembre à novembre, les foyers témoins avaient réussi à réduire leur production de déchets de 30 %.

Cette année, ce sont les élus du territoire de la Codecom qui ont pris le relais et participent à la même opération dont l'objectif est de connaître la quantité de déchets qu'ils produisent et de choisir des gestes afin de les réduire et d'en connaître l'impact sur une période déterminée.

L'opération d'une durée de trois mois a débuté en septembre avec la pesée des déchets sans aucune modifica-



■ **Quinze élus vont devenir des éco-citoyens modèles.**

tion dans les habitudes quotidiennes. Puis les deux mois suivants, ils choisissent entre plusieurs petites modifications dans leur pratique : composter leurs dé-

chets ménagers et réutiliser les déchets verts du jardin, choisir des produits limitant la production d'emballages, apposer un autocollant stop-

pub sur sa boîte aux lettres, boire de l'eau du robinet, limiter le gaspillage alimentaire, limiter les impressions papier, privilégier les piles

rechargeables ou les appareils à batterie, choisir des produits éco-labellisés. Ces deux derniers gestes abordent la prévention qualitative, c'est-à-dire la réduction de l'utilisation de produits polluants dans le jardin ou à la maison tandis que les autres mettent l'accent sur la réduction quantitative des déchets produits.

Quinze élus participent à cette opération exemplaire représentant sept communes : Dimitri Parisot de Brassette ; Céline Pierre de Chauvencourt ; Louis Zwatan, Laurent Duret, Daniel Gervasi, Jean-François Hamzaoui de Dompcevrin ; Bruno Godfroy de Maizey ; Maryse Lesage, Gilles Lerond, Bernard Peltier de Ménil-aux-Bois ; Françoise Konne, Marie-Thérèse Assa, Francine Chaussat, Serge Rusé de Rouvrois-sur-Meuse et Clément Marie de Seuzey.

Saint-Mihiel

Réduction des déchets : le test des élus

La Codecom du Sammiellois poursuit ses efforts en matière de gestion des déchets. Outre le réseau de guides composteurs créé cette année et les autres actions menées depuis 2012, elle a décidé de renouveler les interventions dont l'objectif est d'informer les habitants du territoire sur la portée des gestes quotidiens de réduction des déchets.

Quinze élus représentant sept communes ont participé à l'opération « élus témoins ». La marche à suivre durant cette action était simple avec la pesée de ses déchets pendant trois mois en deux phases distinctes. Durant la première en septembre, les élus ont maintenu leurs habitudes puis durant les mois d'octobre et de novembre, ils ont appliqué au moins trois gestes permettant de diminuer significativement le poids des ordures ménagères et des déchets triés.

Les résultats obtenus durant ces deux phases ont été rapportés à l'année pour fai-



■ L'opération « élus témoins » s'est terminée autour d'un « apéro zéro déchets ».

re ressortir de façon significative le bilan de ces gestes quotidiens. Ce bilan a été fait en présence des participants autour d'un « apéro zéro déchets » dont le but final était de ne pas produire de dé-

chets non valorisables avec la réutilisation de bouteilles en verre et l'emploi de gobelets compostables.

Malgré des gestes déjà exemplaires durant la première phase, les élus ont réussi à diminuer de 29 %

leur production totale de déchets, ce qui correspond à une réduction de 56,3 kg/hab./an. Le compostage et le paillage, l'apposition de l'autocollant « Stop-Pub » sur la boîte aux lettres,

Le bilan

- ▶ Ordures ménagères (bac roulant vert) : - 25,2 kg/hab/an, soit - 29 % de déchets enfouis à Pagny-sur-Meuse.
- ▶ - Publicités (sac transparent) : - 18,8 kg/hab/an soit - 48 % envoyées au centre de tri des déchets recyclables.
- ▶ - Tri sélectif (sac transparent) : - 3,8 kg/hab/an soit - 11 % d'emballages, de bouteilles en plastique... envoyés au centre de tri des déchets recyclables.
- ▶ - Verre (à déposer dans les bornes du territoire) : - 8,5 kg/hab/an soit - 23 % envoyés à l'usine de recyclage.
- ▶ Autant de chiffres tous plus parlants les uns que les autres.

l'achat de produits moins emballés, la réutilisation des objets, la limitation du gaspillage alimentaire grâce aux recettes anti-gaspi sont autant de gestes qui ont participé au succès de l'opération.